



Zudausques, le 23 août 2021

**Aux parents d'élèves  
Ecole communale de Zudausques.**

Madame, Monsieur,

Nous espérons que, malgré le contexte sanitaire difficile, vous avez réussi à profiter d'un temps de repos apprécié avec vos enfants. La rentrée approche à grands pas et il nous faut la préparer. Pour ce faire, nous devons nous appuyer sur le nouveau protocole sanitaire édité par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports pour la rentrée 2021-2022. Ce dernier souhaite maintenir une stratégie privilégiant l'enseignement en présence, pour la réussite et le bien être des élèves, tout en limitant la circulation du virus au sein des établissements scolaires. Ce protocole a établi une graduation comportant quatre niveaux.

- niveau 1 / niveau vert ;
- niveau 2 / niveau jaune ;
- niveau 3 / niveau orange ;
- niveau 4 / niveau rouge.

A ce jour, le niveau annoncé est jaune.

Vous trouverez en annexe à ce courrier, une infographie qui explique les différences entre ces différents niveaux.

Depuis la rentrée 2019, un logiciel de réservation pour les accès à la cantine et à la garderie existe. Ce système de réservation donne pleinement satisfaction et les parents apprécient le confort d'une gestion en ligne tant des réservations que de la facturation. Afin de faciliter l'intendance et le travail des agents qui préparent les repas, **nous vous demandons de bien vouloir réserver les repas « d'une semaine », avant, dernier délai, le jeudi précédent, 00h00. Respecter cette contrainte permet de prévoir les achats au plus juste et d'éviter les gaspillages.** Evidemment, il sera toujours possible de joindre la mairie pour un éventuel ajustement en cas d'imprévu.

Pour la garderie, la procédure est plus souple car vous pouvez jusqu'à une heure avant le début d'une garderie matin ou soir ajouter ou retirer une inscription.

Si vous avez des problèmes d'identifiants ou si vous êtes de **nouveaux parents merci de vous rapprocher du secrétariat** (par téléphone ou aux heures d'ouverture) pour trouver une solution. Durant les trois premières semaines, il sera possible de réserver des repas jusqu'au dimanche soir. Ensuite, il faudra respecter la limite du jeudi soir. Nous rappelons que la dématérialisation des procédures administratives devient une obligation pour les collectivités.

En un clic, depuis le site de la mairie, vous pourrez accéder au portail famille eTicket. Merci de le consulter afin de **mettre à jour les informations nécessaires** à sa bonne utilisation. (**Numéros de téléphone, mails, classe des enfants, allergies alimentaires...**).

Cette rentrée est marquée, et nous nous en félicitons, par l'ouverture d'une nouvelle classe. Nous souhaitons ici, très chaleureusement, la bienvenue à Madame Banquart qui rejoint l'équipe enseignante de l'école. Des travaux ont été réalisés afin de préparer une nouvelle salle de classe qui se situe à l'étage près de la bibliothèque. Des tables, des chaises, des armoires, un tableau, un évier ont d'ores et déjà été installés. Très prochainement, les trois classes élémentaires seront dotées d'un nouvel équipement informatique. Le montant global prévisionnel de cet investissement s'élève à 16 886€ subventionné à 50%. Grâce aux barrières amovibles installées l'an dernier, la cour reste divisée en secteurs pour éviter les brassages entre les élèves. Des jeux seront très prochainement installés dans la cour de récréation. De nouveaux équipements (trottinettes, vélos...) pour la garderie font l'objet d'une demande de subvention en attente.

Un nouveau dispositif d'alarme anti-intrusion a été installé dans le hall d'entrée de l'école.

La commune souhaite poursuivre la démarche initiée par le Parc Naturel Régional pour le développement des repas bio et les approvisionnements en circuit-court. Des contacts ont été pris avec l'exploitation agricole Sterckeman à Eperlecques et avec la légumerie de Saint-Martin-lez-Tatinghem. La loi EGalim imposera le 1<sup>er</sup> janvier 2022, 50% de produits durables dont 20% de bio dans les cantines scolaires.

Aussi, pour la cantine, une table de tri ainsi que d'autres matériels comme un chariot de maintien en température ont été commandés récemment suite au retour très positif d'une demande de subvention dans le cadre du plan de relance initié par l'Etat.

Nous profitons de ce courrier pour remercier à nouveau les enfants et le personnel de la cantine pour leur investissement lors de l'opération « zéro déchet » organisée en fin d'année par la CCPL.

Rappel des horaires de la garderie

- 7h45-9h00
- 16h30-18h30

Rappel des tarifs garderie et cantine

	Tarifs 2019 QF < à 617	Tarifs 2019 QF > à 617	Tarifs 2020 QF < à 617	Tarifs 2020 QF > à 617	<b>RENTREE 2021 QF &lt; à 617</b>	<b>RENTREE 2021 QF &gt; à 617</b>
Séance matin	1.20€	1.40€	1.20€	1.40€	<b>1.20€</b>	<b>1.40€</b>
Séance soir	1.50€	1.80€	1.50€	1.80€	<b>1.50€</b>	<b>1.80€</b>

La cantine est au tarif unique de **3.20€**

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles (comme les poignées de portes, les sanitaires) sera réalisé quotidiennement. Les salles de classes seront balayées tous les jours et lavées à l'eau deux fois par semaine. L'entretien de l'école demandera à minima 20 heures de travail chaque semaine. Nous avons pu renouveler le contrat aidé de la personne recrutée l'an dernier. Son aide est précieuse aux côtés des autres agents qui ne comptent par leur temps et leurs efforts pour que les locaux soient propres et accueillants.

**N'oublions pas que le dispositif Vigipirate reste en vigueur** et amène tout à chacun à respecter et comprendre certaines mesures de sécurité. Il est notamment indispensable de respecter les horaires d'entrée et de sortie de l'école dont les accès dans l'enceinte sont encadrés par les textes en vigueur. Il est aussi préconisé d'éviter toute forme de stationnement prolongé aux abords de l'école.

Nous nous permettons de rappeler que la garderie et la cantine sont des services non obligatoires et que depuis toujours la commune s'efforce de faire au mieux en fonction de ses capacités techniques et financières.

Les employées faisant fonction d'ATSEM ou d'animateurs, titulaires des diplômes ou concours requis, constituent désormais une équipe de trois agents permanents. Quatre autres collaborateurs sont également mobilisés quotidiennement pour l'entretien des locaux et la cantine. Ces sept agents méritent nos remerciements !

Enfin, nous vous demandons de consulter le règlement des services périscolaires (cantine et garderie) soit sur le site internet de la mairie (onglet actualité) ou sur le portail d'eTicket et de **bien vouloir remettre à Mme Aurélie Hennon dans les jours qui suivent la rentrée le coupon qui atteste de la prise de connaissance du dit règlement**. Si toutefois, vous ne pouviez pas imprimer ce coupon, merci de vous rapprocher de Mme Hennon.

L'ensemble des élus se joignent à nous pour vous souhaiter une excellente rentrée !  
Veuillez agréer, madame, monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués les meilleurs.

L'Adjointe déléguée aux affaires scolaires

Arminda Giovacchini



Le Maire

Didier Bée

26, rue de la Mairie – 62500 ZUDAUSQUES – Tél : 03 21 93 04 67 – Fax : 03 21 93 85 29

Mail : [mairie@zudausques.fr](mailto:mairie@zudausques.fr) – [www.zudausques.fr](http://www.zudausques.fr)

Toute correspondance administrative est à adresser à Monsieur le Maire